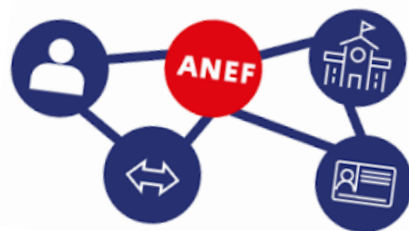


ÉTRANGERS EN FRANCE



En réunion avec la DGEF le 12 janvier 2024, FO Préfectures et des Services du Ministère de l'Intérieur en présentiel est intervenue :

- Pour le renfort des effectifs chargés des étrangers en préfecture et sous-préfectures et également pour des renforts prioritairement titulaires.
- Pour l'anticipation du renouvellement des contrats vacataires en amont nécessaire à l'organisation des services, surtout par respect des collègues formés qui pourraient rester
- Pour l'application de la circulaire d'attractivité pour les services immigration en termes d'**avancement** mais aussi de recalibrage de la **NBI**.
- Sur l'inquiétude concernant l'application de la loi immigration et ses conséquences pour les services.
- Sur le nombre important de dossiers en attente de traitement pour les naturalisations et le risque de démobilisation des collègues d'où l'intervention également de **notre syndicat FO PREF SMI** sur les besoins en effectifs aussi dans les services naturalisation (stock de 200 000 dossiers et + de 35% de demande en plus).
- Pour l'importance de la communication en matière de fraude.



Ont aussi été évoqués :

L'expérimentation Persée : en cours depuis peu pour limiter les ruptures de droits et les nouvelles modalités d'instructions : un bilan est demandé dès que possible.

Les espaces France Asile et les activités GUDA, hébergement d'urgence, les SAS et leurs conséquences sur la charge des services de préfecture.

Notre syndicat a demandé une réunion de suivi des différentes thématiques sur la mission « Etrangers », nous restons attentif aux conditions de travail de nos collègues.

Rejoignez-nous

